



SUPREMEX ANNONCE LES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2015 ET DÉCLARE UN DIVIDENDE RÉGULIER TRIMESTRIEL

Montréal (Québec), le 7 mai 2015 – Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») (TSX: SXP), le plus grand fabricant et distributeur canadien d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor, a annoncé ses résultats pour le premier trimestre clos le 31 mars 2015.

Faits saillants du premier trimestre:

- Produits des activités au T1 2015 en hausse de 2,3 % atteignant 34,7 millions de dollars résultant de la force du marché américain des enveloppes et d'une augmentation des prix de vente moyens dans les marchés américain et canadien rendue nécessaire suite à l'augmentation du prix des intrants
- BAIIA¹ en croissance de 9,8 % par rapport à l'année passée, pour atteindre 8,1 millions de dollars. En excluant les gains hors trésorerie du régime de retraite et des régimes complémentaires de retraite de la Société, le BAIIA ajusté a diminué de 4,6 % pour atteindre 7,0 millions de dollars à cause de la hausse des coûts de matières premières libellés en dollars américains
- Résultats nets en croissance de 12,9 %, atteignant 3,8 millions de dollars (ou 0,13 \$ par action) comparés à 3,4 millions de dollars (ou 0,12 \$ par action) lors du premier trimestre de l'année précédente
- Revenus provenant du marché canadien des enveloppes en baisse de 0,8 % pour atteindre 27,2 millions de dollars, résultant d'une baisse du volume d'unités vendues de 1,8 % partiellement compensée par une augmentation de 1,1 % du prix moyen de vente
- Revenus provenant du marché américain des enveloppes en hausse soutenue, ayant crû de 24,6 % pour atteindre 5,2 millions de dollars, résultant d'une croissance du volume d'unités vendues de 18,3 % et d'une augmentation de 5,4 % du prix de vente moyen
- Le conseil d'administration de la Société a approuvé un paiement de dividende trimestriel de 0,05 \$ par action, ce qui représente une hausse de 25 % par rapport au dividende du trimestre équivalent de l'année dernière

« Nous sommes très heureux de voir que notre discipline financière et notre décision de se concentrer sur le marché américain ont mené à une augmentation des revenus et un troisième trimestre consécutif de croissance des bénéfices, » a dit Stewart Emerson, président et chef de la direction de Supremex. « Au début de l'année dernière, nous avons mis en place une nouvelle stratégie en prévision de l'affaiblissement de la devise canadienne et de changements à notre environnement compétitif. Nous avons travaillé à améliorer notre offre avec des produits à plus forte marge et spécialisés, à développer plus activement le marché américain et à mettre en place une approche déterminée de contrôle des coûts et de réduction de l'endettement. Nous croyons que ces résultats positifs soutenus démontrent l'efficacité de notre stratégie. »

« Notre perspective de croissance demeure positive pour le marché américain et encourageante pour le marché canadien. Bien que nos coûts de marchandises soient affectés par une devise canadienne plus faible, nous sommes en mesure de refléter cette augmentation dans des prix de vente moyens plus élevés dans nos deux marchés. Cette tendance positive devrait se poursuivre dans le second trimestre

¹ Voir la page 3 pour la réconciliation du BAIIA et BAIIA ajusté à partir des résultats nets

alors que nous continuons à améliorer notre mix de produits, à développer des efficacités de fabrication et à réduire le niveau d'endettement. » ajoute M. Emerson.

Résultats financiers

Les produits des activités générés lors du premier trimestre de 2015 ont atteint 34,7 millions de dollars comparativement à 33,9 millions lors du premier trimestre de 2014, une augmentation de 0,8 million de dollars ou 2,3 %. Les revenus provenant du marché américain des enveloppes ont connu une croissance de 24,6 % alors que les revenus provenant du marché canadien des enveloppes ont diminué légèrement de 0,8 %.

La croissance soutenue dans le marché américain est principalement attribuable à une augmentation du volume d'unités vendues, à l'amélioration dans le mix de produits et à l'augmentation des prix causée par l'appréciation rapide de la devise américaine par rapport à la devise canadienne. Le nombre d'unités vendues aux États-Unis a augmenté de 18,3 % et les prix moyens de vente ont augmenté de 5,4 %. Au Canada, la baisse de 1,8 % du volume d'unités vendues a été compensée partiellement par l'augmentation des prix vers la fin du trimestre, temps nécessaire pour que la Société s'ajuste à la croissance du coût des marchandises suite à l'appréciation rapide de la devise américaine par rapport à la devise canadienne. En moyenne, les prix de vente moyens obtenus au Canada ont augmenté de 1,1 % au cours du trimestre, une tendance qui devrait se poursuivre au second trimestre.

Les produits des activités générés par les produits spécialisés au cours du trimestre sont demeurés stables par rapport à l'année précédente. L'entente annoncée lors du troisième trimestre de 2014 pour des produits d'emballage connaît des retards dans le démarrage des commandes. La Société a donc décidé d'utiliser la capacité de production de l'équipement récemment acheté en y redirigeant la production d'autres commandes de produits d'emballage afin de maximiser la capacité de production. La Société continue de développer activement ce segment de marché.

Le BAIIA du premier trimestre de 2015 a augmenté de 9,8 % pour atteindre 8,1 millions de dollars. En excluant les gains hors trésorerie reliés aux modifications faites aux régimes de retraite et de bénéfices après retraite de la Société, le BAIIA ajusté a perdu 0,3 million de dollars ou 4,6 % pour atteindre 7,0 millions de dollars. Ceci est principalement attribuable à l'appréciation rapide de la devise américaine, ayant eu un impact négatif sur le coût des matières premières. Cependant, les revenus croissants provenant du marché américain des enveloppes ont contribué à réduire l'effet négatif de l'exposition de la Société à la devise américaine.

Les résultats nets du premier trimestre de 2015 ont augmenté de 12,9 % ou 0,4 million de dollars pour atteindre 3,8 millions de dollars ou 0,13 \$ par action, comparativement à des résultats nets par action équivalents à 0,12 \$ par action lors du trimestre équivalent de l'année précédente. En date du 7 mai 2015, la Société avait 28 750 967 actions ordinaires émises, une réduction de 3 700 actions durant la période de trois mois close le 31 mars 2015, en vertu du programme public de rachat des actions dans le cours normal des activités mis en place lors du second trimestre de 2014.

Flux de trésorerie des activités opérationnelles

Au cours du trimestre, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation du fonds de roulement ont atteint 5,4 millions de dollars, comparativement à 5,3 millions de dollars lors de la période correspondante de l'année précédente. Les besoins en fonds de roulement ont été de 4,2 millions de dollars comparativement à 2,0 millions durant la période correspondante, somme principalement utilisée pour le plan de rémunération variable et constitution de l'inventaire.

Déclaration d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action, payable le 14 juillet 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2015. Ceci représente une augmentation de 25 % sur le dividende versé lors du trimestre équivalent de l'année passée et équivalent aux deux derniers dividendes trimestriels. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » pour l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et toute législation provinciale semblable.

Mise à jour corporative

L'équipe de direction de Supremex et son conseil d'administration sont heureux d'annoncer que Benoît Crowe, vice-président finance, demeurera avec la Société afin de poursuivre son rôle de chef des finances. M. Crowe a plus de 15 années d'expérience en comptabilité, communication de l'information financière et gestion de la trésorerie. Avant de se joindre à Supremex, M. Crowe a occupé les postes de vice-président finance et contrôleur corporatif au sein de compagnies publiques et a travaillé pendant huit ans dans un cabinet d'experts-comptables. M. Crowe détient le titre de comptable professionnel agréé.

Informations prospectives

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, notamment des énoncés concernant les prévisions du BAIIA, le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables sur les résultats, les circonstances, le rendement ou les attentes futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations sont fondées sur les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats opérationnels, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour l'exercice 2014 et pour le trimestre clos le 31 mars 2015.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être considérées comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections dans ces informations prospectives. Certains de ces risques et incertitudes sont : les cycles économiques, les fonds disponibles, le déclin de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation du financement des régimes de retraite de la Compagnie, les lacunes des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Les incertitudes et les risques sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice 2014, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces informations prospectives, sauf si autrement requis par la législation en valeurs mobilières applicable. La Société décline expressément toute intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Le rapport de gestion et les états financiers sont accessibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de Supremex à l'adresse www.supremex.com

Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté

	Périodes de trois mois closes	
	31 mars 2015	31 mars 2014
	\$	\$
Résultat net	3 804	3 368
Impôts sur le résultat	1 400	1 233
Frais de financement	362	322
Amortissement des immobilisations corporelles	961	881
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 541	1 541
BAIIA ⁽¹⁾	8 068	7 345
Ajustements		
Moins : Gain résultant des modifications apportées au régime de retraite	(443)	—
Moins : Gain résultant des modifications apportées aux régimes complémentaires de retraite	(614)	—
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	7 011	7 345

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ». Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) n'est pas une mesure conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Définition du BAIIA (ou BAIIA ajusté) et des mesures non conformes aux IFRS

Le « BAIIA » désigne le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat et amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) n'est pas une mesure des résultats conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA (ou le BAIIA ajusté) peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA (ou le BAIIA ajusté) ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur de la performance de la Société. Supremex est d'avis que le BAIIA (ou le BAIIA ajusté) est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières.

À propos de Supremex

Supremex inc. est le plus grand fabricant et distributeur d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées au Canada ainsi qu'un fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Seul fabricant national d'enveloppes au Canada, Supremex compte des installations réparties dans sept (7) provinces et une aux États-Unis, et emploie environ 500 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer et de distribuer des produits qui répondent aux exigences de clients nationaux comme des sociétés chefs de file, des revendeurs nationaux, des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.